

Traitement des lésions pigmentaires par la Lumière Pulsée

O'naturel

1-Comment ça marche ?

La lumière pulsée à haute énergie provoque une accumulation de chaleur au niveau de la tâche pigmentaire. Les cellules chargées en mélanine sont détruites puis elles sont naturellement éliminées par l'organisme ne laissant aucune trace ni aucune cicatrice.

2- Sur quels types de lésions pigmentaires est-ce efficace?

Ce traitement élimine les lésions brunes dues au dépôt excessif et localisé de mélanine sur toutes les régions du corps, en particulier les lentigos solaires, les tâches de vieillesse, les lésions pigmentaires dermiques et épidermiques.



3- Combien de séances faut-il pour avoir un résultat ?

Le nombre de séances varie en fonction de la taille et de la densité des tâches à traiter, de la pigmentation de la peau, de l'âge et du sexe. En général, 2 à 6 séances sont nécessaires pour un effet optimal. Le médecin contrôlera l'évolution des lésions tous les 7 à 15 jours.

Plus les tâches pigmentaires sont récentes, meilleur sera le résultat du traitement, les tâches anciennes nécessiteront un nombre plus important de séances.

3- quels sont les effets secondaires ?

La sensation désagréable durant le traitement varie selon la sensibilité de chacun, et selon les parties du corps traitées. La majorité des personnes ressentent un picotement, une chaleur pendant quelques instants après le flash lumineux.



Après une séance, une rougeur (érythème) peut apparaître, elle traduit l'élévation de la chaleur absorbée par la lésion. La tache va foncer dans les deux jours qui suivent. De fines croûtes vont alors se former et disparaîtront progressivement dans les deux semaines. Une peau neuve apparaîtra. Le médecin contrôlera l'évolution des lésions tous les 7 à 15 jours.

4- Quelles sont les précautions à prendre ?

- Eviter l'exposition au soleil, le solarium ou l'emploi de produits autobronzants dans les quatre semaines qui précèdent et qui suivent le traitement.
- Protéger la peau avant une crème solaire haute protection.
- Ne pas utiliser de produits photosensibilisants 15 jours avant le traitement.
- Ne pas appliquer de produits cosmétiques (crèmes, maquillage...) 48h avant la séance.

**Dès maintenant, dites « au revoir » aux tâches pigmentaires
grâce au traitement à la lumière pulsée !**



Votre Centre de Médecine Esthétique – Institut de Beauté